

Conditions pour faire une demande :

- Être âgé de **11 à 18 ans**
- Avoir vécu à l'étranger **au minimum 1 an**
- Être **sur le territoire français**



CIO de Cergy-Pontoise
1 place des Arts
1er étage - Porte El
95000 CERGY
Tel : **01 34 33 37 00**
cio-cergy@ac-versailles.fr

Liste de documents à fournir

Pièces justificatives à fournir **traduites en français à scanner** et non photographiées et nous envoyer par mail en y mentionnant **le nom et prénom de la/le jeune concerné(e), votre numéro de téléphone**, en vue d'un positionnement scolaire par le CASNAV pour le/la jeune.

Pour l'enfant :



1



Carte d'identité ou Passeport

2



Bulletins scolaires des deux dernières années (traduits en Français)

L'adulte responsable légalement : Si parent



3



Livret de famille ou Acte de naissance

4



Pièce d'Identité ou Passeport du père ou de la mère

Si la famille est hébergée :

- Attestation d'hébergement
- Justificatif de domicile
- Pièce d'identité de l'hébergeant

5



Justificatif de domicile des parents ou du tuteur

Si l'enfant est confié à une tierce personne:

4



Délégation d'autorité parentale
établie par **l'ambassade, la
mairie de la ville d'origine ou
le consulat du pays, signée
par les parents**

5



Pièce d'identité **du
responsable désigné**

N.B. Une fois que **le dossier complet** nous parvient, et **seulement si l'enfant est sur le sol français**, un rendez-vous avec l'enfant et vous sera proposé pour **un test de positionnement** scolaire par le **CASNAV** > Centre Académique pour la Scolarisation des élèves allophones Nouvellement arrivés et des élèves issus de familles itinérantes et de Voyageurs (**présence obligatoire d'un des parents ou du représentant légal lors du rendez-vous**)

Le jour du rendez-vous pour les tests :

- L'enfant devra être accompagné de son représentant légal
- Si l'enfant ne parle pas ou peu le français, une personne parlant français doit impérativement l'accompagner pour assurer la traduction de l'entretien.

**Merci et bon courage dans vos démarches !
L'équipe du CIO**